

J'espère que certains députés se joindront à nous pour appuyer cet amendement. S'il est rejeté, alors opposez-vous, comme nous à ce projet de loi. Il suffirait au ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) et au ministre des Finances (M. Lalonde) d'acheter deux avions de combat de moins pour épargner l'argent qu'ils essaient d'aller chercher avec ce projet de loi. Cela ne réduirait en rien la capacité de défense du Canada et ne l'empêcherait absolument pas de respecter ses engagements envers l'OTAN. Le gouvernement a l'argent nécessaire, monsieur le Président, mais il l'utilise à d'autres fins, aux dépens des mères et des enfants. Je suis bien certain qu'aucun Parlement ayant un tant soit peu de conscience ou un tant soit peu évolué ne saurait souscrire à ce projet de loi, et je presse la Chambre d'appuyer l'amendement et de rejeter ce projet de loi.

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Monsieur le Président, je prends part au débat pour appuyer la motion que propose le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes). Cette motion vise à permettre au gouvernement d'étudier l'économie pendant six mois afin de voir si ce bill doit être adopté. Si les députés d'en face sont tellement persuadés qu'ils ont raison, que leurs programmes vont remettre le pays sur la bonne voie, le faire prospérer et assurer la relance et que les Canadiens vont avoir bientôt la preuve que le parti libéral travaillait pour leur plus grand bien, en quoi ce bill est-il nécessaire? On nous dit qu'il s'impose parce que le gouvernement doit restreindre ses dépenses. La motion du député de Calgary-Ouest laisserait tous les programmes grandioses du gouvernement libéral entrer en vigueur. Il ne serait alors plus nécessaire de priver les parents des allocations familiales. Nous n'aurions pas à couper les vivres aux familles d'un seul revenu qui représentent environ 60 p. 100 des prestataires des programmes d'aide.

Tout ce que nous demandons aux députés ministériels, monsieur le Président, c'est qu'ils se fient aux belles paroles de leur propre gouvernement. Nous aimerions qu'ils fassent un acte de foi dans l'efficacité de leurs programmes, qu'ils décident d'appuyer la motion et d'attendre six mois, parce qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'humilier le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>me</sup> Bégin). Il n'est peut-être pas utile de montrer que ce n'est pas elle qui mène dans son propre ministère, qu'elle s'en remet au ministre des Finances (M. Lalonde) qui prétend que nous n'avons pas d'argent. Je vous demande d'y penser. Êtes-vous d'avis que rien ne va changer en six mois? Est-ce bien ce que vous dites?

● (1520)

Ce ne sont là que belles paroles. Est-ce au plus démunis des Canadiens, est-ce aux familles et aux retraités d'assurer la reprise de l'économie? Cela ne me paraît pas conforme à l'esprit libéral; il doit bien y avoir un autre moyen. Pourquoi ne pas attendre six mois avant de se prononcer sur ce bill? Nous

### *Allocations familiales—Loi de 1973*

pourrions alors l'examiner à loisir. Pourquoi cet empressement à adopter une mesure qui, de l'avis de tous les ministériels, deviendra inutile, puisque notre économie doit connaître une telle croissance dans les six prochains mois? Dans peu de temps, nous allons faire redémarrer les moteurs de l'industrie.

J'ai écouté avec intérêt les propos du député de Regina-Ouest (M. Benjamin). Je voudrais lui signaler, à lui et à ses collègues néo-démocrates, qu'hier soir, le représentant de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) a parlé d'un sujet qu'il a souvent évoqué ces neuf ou dix dernières années, c'est-à-dire de l'octroi des allocations familiales aux enfants de moins de 18 ans qui n'ont pas de parents. Il se débat à ce sujet contre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Madame le ministre se dit d'accord avec les idées du député, mais le ministre des Finances l'informe qu'il n'a pas les fonds nécessaires pour mettre en œuvre le programme. Depuis les neuf ans que dure cette lutte, jamais je n'ai vu un seul député de ce parti qui se veut si compatissant et d'une conscience sociale sans pareille prendre la parole pour appuyer le député de Qu'Appelle-Moose Mountain. Jamais je n'en ai vu un seul l'appuyer de son vote.

Les Canadiens ne croient pas que la compassion et la conscience sociale soient l'apanage d'un seul parti. Ce qui distingue le parti dont je me réclame du parti libéral ou du Nouveau Parti Démocratique, c'est que nous, conservateurs, sommes conscients que le gouvernement doit de toute nécessité s'assurer des recettes pour s'acquitter de ses obligations envers ceux qui comptent sur son aide. Les députés conservateurs savent tout aussi bien que leurs collègues du Nouveau parti démocratique ou du parti libéral que la conscience sociale fait partie intégrante du processus parlementaire. Nous en avons besoin pour protéger ceux qui, sans y être pour rien, ne peuvent se protéger eux-mêmes.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré que les personnes se trouvant dans les catégories de revenu touchées par les modifications qu'elle propose d'apporter à la loi sur les allocations familiales ne seraient pas pénalisées puisqu'elles pourraient se tourner vers d'autres programmes gouvernementaux. Si c'est vrai, pourquoi alors étudions-nous ce bill? Pourquoi la Chambre perd-elle son temps et suscite-t-elle des inquiétudes dans toutes les familles canadiennes si le bill ne doit rien changer? Si le ministre a raison de dire que le bill n'affectera pas ces gens-là, pourquoi le débattons-nous?

Le gouvernement n'a pas cessé de dire qu'il doit apporter ces changements au régime d'allocations familiales afin de récupérer des recettes. Le gouvernement a une tendance fâcheuse à se préoccuper davantage de ses recettes que du revenu des contribuables.